



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 5 décembre 2024

Conseillers municipaux en exercice : 28

Le Conseil municipal, convoqué le 28 novembre 2024, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville - 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h07 et levée à 21h54.

Étaient présents : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT (à partir du point 17), M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, M. Bernard LAPOIRE, Mme Christiane KONIG, M. Michel PARRENIN, M. Florent MANZONI, M. Noël PERROT, M. Éric GIRAUD, Mme Agnès MARGUET, Mme Henriette PROST-TOURNIER, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Guy BRUCHON.

Étaient absents : Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, Mme Gaëlle JOBERT, M. Bruno DIRAND, M. Didier MOULIN, Mme Morgane OUDOT, Mme Josiane CHAUVIN, Mme Marie-Hélène BALLEE, Mme Martine COLLETTE, Mme Colette LOMBARD, M. Didier DUMONT, M. Bernard ANDREZ, M. Dominique ROUX.

Secrétaire de séance : M. Bernard LAPOIRE

Procurations de vote :

Mandant/Mandataire : R. LORIN CART-GRANDJEAN/D. GUILLEUX ; D. MOULIN/B. LAPOIRE ; C. LOMBARD/N. PERROT ; D. DUMONT/S. LESCURE ; B. ANDREZ/P. BENOIT.

BUDGET PRINCIPAL - DM n°20 – Subvention à l'association Amicale Memory 1944

Dans le cadre de la commémoration du 80^{ème} anniversaire de la libération de Valdahon qui s'est déroulée le 12 octobre dernier, la commune a sollicité le concours de l'association Amicale Memory 1944 pour participer à l'organisation et l'animation.

Afin de les remercier pour leur investissement, permettant ainsi de soutenir et de contribuer au devoir de mémoire, il est proposé d'allouer une subvention d'un montant de 400 € à cette association.

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour le versement d'une subvention d'un montant de 400 € à l'association Amicale memory 1944, et se prononce en conséquence sur l'ouverture des crédits nécessaires, selon la DM n°20 détaillée en annexe.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 1

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Sylvie LE HIR

Publié sur le site de la ville de Valdahon le :
16/12/2024

